La Fédération Eben, la cyber sécurité et la protection des données

abonnement (/user/abonnement/)

Il y a 23 heures, 48 minutes

→ Aujourd'hui, plus que jamais, la sécurité des outils informatiques est une priorité qui concerne toutes les entreprises, indépendamment de leur taille. La récente vague de cyberattaques qui a touché de nombreux pays dans le monde à l'aide d'un logiciel de rançon (« **rançongiciels** » ou « **ransomware** ») en est la preuve si besoin

L'Agence nationale de Sécurité des systèmes d'information (ANSSI) propose depuis peu une formation gratuite, en ligne et accessible à tous, destinée à sensibiliser les utilisateurs de l'outil numérique : la SecNumacadémie (https://secnumacademie.gouv.fr/). Définis par le centre de formation de l'agence et validés par ses experts techniques, les contenus du **MOOC** (Massive Open Online Course) SecNumacadémie sont répartis en 4 modules de formation de 5 unités.

- **Module 1 :** panorama de la sécurité des systèmes d'information (monde numérique, cyberespace, règles de sécurité) ;
- **Module 2** : sécurité de l'authentification (mot de passe, cryptographie…) ;
- **Module 3** : sécurité sur Internet (fichiers en provenance d'internet, navigation web, messagerie électronique…) ;
- **Module 4** : sécurité du poste de travail et nomadisme (configuration de base, sécurité de périphériques…).

Le 1er module est dès à présent accessible en ligne. Le 2ème sera ouvert en septembre 2017, le 3ème en décembre 2017 et le dernier en février 2018. Le suivi intégral du dispositif est récompensé par une attestation de réussite. A cela s'ajoute la mise en ligne de la version actualisée du guide d'hygiène informatique de l'ANSSI. Cette agence présente en tout 42 mesures d'hygiène informatique essentielles pour assurer la sécurité des systèmes d'information et les moyens de les mettre en œuvre. Si cette liste n'est pas exhaustive, son respect permet de maximiser la sécurité informatique en servant de base à l'élaboration d'un plan d'action.

Nous vous rappelons que la fédération Eben (https://www.federation-eben.com/), en collaboration avec l'ANSSI, a élaboré un flyer de recommandation « Alerte aux rançongiciels » contenant les règles essentielles et élémentaires de protection contre ces logiciels malveillants.

www.federation-eben.com (http://www.federation-eben.com)

Alerte aux rançongiciels

Vos données en otage, contre de l'argent !

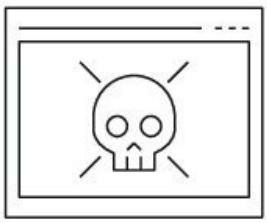

Vous êtes de plus en plus nombreux à recevoir des messages douteux avec des pièces jointes et/ou des liens qui sont piégés, ***NE CLIQUEZ PAS DESSUS !***

Un virus pourrait chiffrer vos données et exiger une rançon. La payer ne garantit pas la récupération de l'intégralité de vos données.

Il est constaté de plus en plus d'**escroqueries** par des emails qui contiennent des pièces jointes et/ou des liens piégés. **Ces messages frauduleux sont maintenant plus difficiles à détecter** par les utilisateurs car ils sont bien souvent de parfaites copies, avec de vrais logos et sans fautes d'orthographes.

VOICI QUELQUES RÈGLES DE BON SENS QU'IL FAUT ABSOLUMENT RESPECTER :

Ces réflexes sont indispensables et peuvent sauver votre entreprise !

N'ouvrez pas les messages dont la provenance ou la forme est douteuse.
Apprenez à distinguer des emails piégés en deux minutes sur :
https://www.hack-academy.fr/candidats/willy

Effectuez des sauvegardes régulières de vos données.
Déplacez physiquement la sauvegarde de votre réseau et placez-la en lieu sûr.
Assurez-vous aussi qu'elle fonctionne.

Mettez à jour vos principaux outils : Windows, antivirus, lecteur PDF, navigateur, etc.
Et si possible, désactivez les macros des solutions de bureautique qui permettent d'effectuer des tâches de manière automatisée. Cette règle évitera la propagation des rançongiciels via les vulnérabilités des applications.

Créer un compte « utilisateur » et n'utilisez que celui-ci, une fois votre ordinateur configuré.
Cette règle ralentira l'escroc dans ses actions malveillantes.

Vous trouverez toutes les recommandations de l'ANSSI sur le site : http://www.ssi.gouv.fr
En complément, il est recommandé de prendre quotidiennement connaissance des bulletins d'alerte du CERT-FR : http://www.cert.ssi.gouv.fr
Si besoin, n'hésitez pas à solliciter vos prestataires informatiques sur ces sujets.

FEDERATION EBEN ENTREPRISES DU BUREAU ET DU NUMÉRIQUE

AGENCE NATIONALE DE LA SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION ANSSI

(https://www.federation-eben.com/)